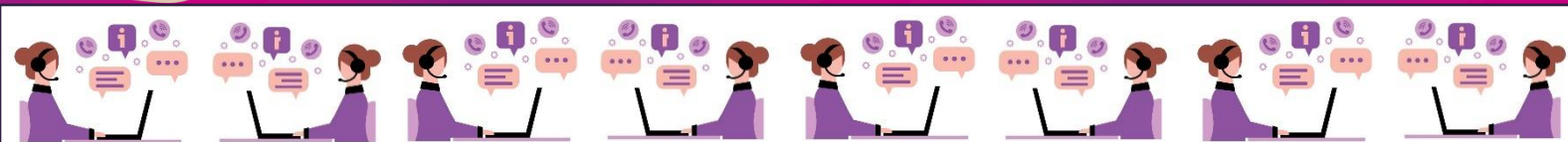




Mémento de la rentrée 2026



Rentrée scolaire : pensez à votre autorisation d'absence !

Le jour de la rentrée, sous réserve des nécessités de service, vous pouvez bénéficier d'une autorisation d'absence rémunérée pour accompagner ou aller chercher vos enfants scolarisés.

À saisir dans Horoquartz avec le code « --RSCO », elle complète votre journée de travail dans la limite d'une durée totale de 7 h 30.

Chèque emploi service universel (CESU) : ne passez pas à côté de cet avantage !

Quelques heures de ménage, jardinage, petit bricolage, cours particuliers... Vous pouvez bénéficier jusqu'à 115 € de CESU par an, financés à 50 % par France Travail, au format papier ou dématérialisé.

Pour connaître les conditions et en bénéficier, consultez la [page dédiée sur l'intranet](#).

Surcomplémentaire santé Malakoff Humanis : pensez à votre choix pour 2027 !

Vous avez jusqu'au 31 octobre 2026 pour adhérer à la surcomplémentaire santé ou modifier votre option pour 2027. Trois options sont proposées pour renforcer votre couverture sur certains frais de santé comme les dépassements d'honoraires ou les frais d'hospitalisation.

Besoin d'en savoir plus ou de comparer les différentes options ? Consultez la brochure [Mieux comprendre vos choix d'option](#), puis complétez le [bulletin individuel d'affiliation](#).

Vous pouvez contacter Malakoff Humanis au 09 77 40 06 90 ou via votre espace personnel.

Congés, CET, Journée de solidarité : pensez aux échéances de fin d'année !

Les JRTT et JNTP, ainsi que, pour les agents de droit public, les congés annuels et jours de fractionnement, sont à prendre avant la fin de l'année. Pour les épargner ou éviter de les perdre, pensez au CET ! Vous pourrez l'alimenter du 1er novembre au 31 décembre.

Retrouvez toutes les informations dans [notre communication sur le CET](#).

Autre échéance à retenir : vous avez jusqu'au 31 octobre pour poser votre Journée de Solidarité.

Pensez aux codes partenaires du CSE !

Les [codes partenaires du CSE](#) vous donnent accès à de nombreux tarifs préférentiels : abonnements sportifs, magazines pour enfants... Pensez aussi aux [bons plans](#) de votre carte titres-restaurant, avec de nombreux avantages dans différents domaines !

